La République du Centre, 28 juin 2013

Loirétains et Loirétaines :

Au terme d'une consultation publique entamée le 21 mai, les habitants du Loiret portent désormais le nom de Loréanais, Loirétaines. Un plébiscite.

Philippe Romond
Anne-Laure le Jan
et les rédactions

Loirétaines, Loirétains, je vous ai compris ! ». Par ces mots, Éric Doligé, président du conseil général (UMP) pourra désormais entamer ses discours. Car la consultation publique entamée le 21 mai s'est clôturée, hier, par un plébiscite pour le terme « Loirétain », reconnu par la voix populi comme seul apte à définir les habitants du département,

Majorité absolue des suffrages pour le vainqueur

Devant l'essentiel des membres d'un jury qui avait établi les trois propositions finalistes (Loirétain, Ligérétain et Loréanais), Éric Doligé a proclamé, hier, les résultats. A ses yeux, le taux de participation apparaît comme « satisfaisant » : 18.840 votants, dont 1.787 qui se sont prononcés par voie électronique. Les autres se sont exprimés grâce aux 332 urnes disposées à travers tout le département (3 % des habitants ont participé).

Avec 53,85% des voix, les partisans de « Loirétain » obtiennent la majorité absolue des suffrages, devant « Loréanais » (35,12%) et « Ligérétain » (11,03%). Une victoire sans appel puisque le vainqueur arrive en tête sur les six zones géographiques (Orléanais, Val de Loire ouest et est, Pithiviraïs, Montargois et Giennois). « Dans le Montargois, c'est un véritable plébiscite avec 85,6 % des voix », relève Éric Doligé.

Selon lui, ce résultat constitue, en quelque sorte, « une revanche sur l'enquête réalisée en décembre dernier » à travers laquelle le terme ne recueillait que 45 % d'« opinions favorables ».

« Loréanais » rejeté dans le Montargois

Systématiquement classé 2e dans les six secteurs dessinés, le « Loréanais » talonne le « Loirétain » dans le Giennois et le Val de Loire ouest. Apparu tardivement, lors des délibérations du jury réuni le 10 juin, « Loréanais » accomplit une fulgurante percée, même si d'aucuns jugeaient sa coloration trop orléanaise. Un signe ne trompe pas : le Montargois, bien loin de la capitale régionale, l'a massivement rejeté (8 %).

Outre l'importante participation des Orléanais (57,2 % des bulletins sont issus de l'agglomération orléanaise), Éric Doligé retient « la défaite de "Ligérétain" ». Le terme, cher au linguiste Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, arrive partout lanterne rouge et ne dépasse les 10 % qu'à Orléans et dans le Gienois.

HIER APRES-MIDI. La façade du bâtiment administratif « Le Loiret », qui abrite des services du conseil général aux abords de l'avenue des Droits de l'Homme à Orléans, affiche désormais la couleur… PHOTO THIERRY SOUCCO

LE BILLET

La Rep' s'engage à n'utiliser désormais que « le » gentilé

Adieu d'éventuels « Loiriscolien », « Loiron » et « Loirette ». Ce sera désormais « Loirétain », « Loirétaine », et rien d'autre ! Le Département étant propriétaire de ces noms, il a préparé une charte. Par la signature d'Hervé Le Roux, secrétaire général de la République du Centre, notre quotidien s'est engagé, hier, à employer les termes de « Loirétain » et « Loirétaine » pour désigner les habitants du département dans tous les textes et sur tous les supports qu'il édite et diffuse, sans limitation de date. Cette appartenance humaine et territoriale s'associe bien à une proximité qui nous est chère.

RÉACTIONS DES MEMBRES DU JURY

Pierre Allorant, universitaire. « Je défendais Loiréanais, qui aurait été en cohérence avec la nouvelle campagne de communication de la CCI, de l'Agglo, etc., baptisée Loire & Orléans. Certains estimaient que l'influence de la capitale régionale y était trop marquée ; la question ne se pose pas à Tours quand on évoque la Touraine… ».

Marc Gaudet, maire d'Ascoux. « Loréanais me plaisait car cela renouvelait à l'Orléanais, province riche d'histoire. On va adopter Loirétain, qui ne constitue pas une surprise ».

Frédérique Hamm, directrice des Archives. « Les trois finalistes étaient légitimes. Pour « Loirétain », c'est aujourd'hui la consécration par l'écrit d'une coutume orale. « Ligérétain » et son appui latin (liger : Loire, et le suffixe itis, petit, soit Loiret pour petite Loire) étaient intéressants ».

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS. « Il est vrai que je défendais « Ligérétain ». Les habitants se sont prononcés, vive la démocratie ! Comme pour toute évolution lexicale, il faudra du temps pour que ce nom s'implante ».

REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS

BRACELETS

A peine le résultat du vote était-il proclamé que les différentes personnes présentes, hier à l'Hôtel du Département, se voyaient arborer un bracelet caoutchouc portant la nouvelle dénomination. Avec, subtile délicatesse, le terme usurpé au Breton qui apparaît au poignet d'une dame (notre cliché).

LES MÉDIAS SIGNENT

Hervé Le Roux (La Rep'), Anne Lepais (France 3) et Dominique Autoni (France Bleu Orléans), ici aux côtés d'Eric Doligé, (de d. à g.) ont signé une « charte de respect du gentilé ».

COLLÉGIENS PROLIFIQUES

Présents hier, les enfants de CE2 de l'école élémentaire du Morvant, à Châteauneuf-sur-Loire, ont été récompensés pour leurs 14 propositions de nom. PHOTO DANIEL BOFIRNES

AMOUR, LOIRET, BEAUTÉ…

Le prix de l'humour revenait à Sébastien Léger, webmaster du Crédit Agricole Centre Loire. « C'était un clin d'œil. Ensuite, j'ai voté "Loirétain" », confie-t-il qui empoche un bon pour un week-end de charme dans… le Loiret.

.